



Le Petit Magnytillois

La rentrée est loin avec déjà les frimas et les feuilles colorées par l'automne. Retour sur un moment chaleureux de l'été passé : sous le soleil ardent du mois de juillet dernier, les Magnytillois se sont une nouvelle fois réunis, pour célébrer notre Fête Nationale. A l'issue du traditionnel discours du Maire et du verre de l'amitié, plus de 130 habitants ont participé, à l'ombre des arbres de la salle des fêtes, au repas offert par la municipalité. Un bon moment de rencontres, de partage et de convivialité ; de la chaleur comme on l'aime !



Cependant, après un mois de juin déjà très ensoleillé, les semaines chaudes et sèches se sont succédées à Magny comme ailleurs : soleil et manque de précipitations ont rapidement provoqué un assèchement des sols. Des retraits d'argile par endroits ont pu provoquer des dommages dans certaines habitations. Les participants au repas du 14 juillet ont d'ailleurs été témoins en direct d'un feu de champs !

Inondations en 2013 et 2014 puis sécheresse-canicule en 2015, et encore ces événements à Magny sont loin d'être aussi catastrophiques que dans d'autres endroits. Ces dérèglements climatiques peuvent inquiéter, nous interpellent quant à nos façons de vivre et justifient des actions comme les Plans Energie Climat. Décidemment, la météo n'est plus seulement un sujet de discussion polie !

Bonne lecture de ce n° 31 – Octobre 2015



L'Edito du Maire

Une fois n'est pas coutume, j'ai introduit une photo dans cet éditorial, celle d'Alain Millot, disparu brutalement cet été, pour lui rendre hommage.

Il aura été un président du Grand Dijon courageux, portant le passage en communauté urbaine malgré sa maladie, privilégiant le dialogue et à l'écoute de tous, consacrant un samedi matin de janvier 2015 à la visite de notre village pour mieux appréhender les questions de la 2^e couronne du Grand Dijon.

Il incarnait un certain humanisme.

François Rebsamen a repris sa place à la Présidence du Grand Dijon pour mener à bien les ambitions de notre communauté urbaine :

Dijon, capitale de la grande région Bourgogne - Franche-comté, développant son attractivité auprès des entreprises et touristes, petit à petit référence en matière de développement durable ... Une véritable stratégie de marketing territorial est en train de se définir pour **un projet de territoire** à l'échelle du Grand Dijon.

Face à des enjeux de plus en plus complexes, demandant des compétences et des moyens de plus en plus importants, notre communauté urbaine doit être forte pour aider ses communes membres. L'activité économique, la voirie, les transports, la qualité de l'eau et de l'air, la sécurité sont des exemples parmi d'autres.

Le bien être futur de notre village en dépend, celui de nos jeunes, de nos séniors, de nos actifs. Le Grand Dijon a également besoin de nous, de nos populations et territoires, de nos savoirs...

Avec nos moyens, nous devons aider le Grand Dijon à être fort pour avoir plus de retombées que si nous avons agi seuls.

Malgré la chaleur et le temps des vacances, votre municipalité a continué d'œuvrer et avancer les dossiers pour une rentrée sereine : écoles, ateliers NAP, centre de loisirs, activités associatives, voirie...

Plusieurs bonnes nouvelles sont arrivées : je vous laisse les découvrir tout au long de ce Petit Magnytillois. D'autres sont encore en gestation.



Alain Rebsamen

Les actions de votre Municipalité

➔ **Le Plan Energie Climat Magny (PECM) en action**

Grâce au travail régulier du comité de pilotage composé de Michèle Richard, Myriam Grandgeorges, Anne Ulrich et Nicolas Bourny , notre Plan Energie Climat communal a permis d'impulser et de mettre en place plusieurs actions significatives :

- **Un suivi très détaillé sur 4 ans des consommations d'énergies** des bâtiments communaux en vue de poursuivre les actions d'optimisation
- **La pesée « anti-gaspi » des restes des assiettes à la cantine**, dont les premiers résultats révèlent la bonne maîtrise du service par le personnel et le comportement respectueux des enfants. La plupart des restes ressortent à moins de 500 g pour plus de 40 enfants !
- Suite à son PECM qui aidera d'autres « petites » communes et dans le cadre d'illicommunes du Grand Dijon, Magny a été désignée **commune pilote** pour élaborer un **bilan carbone** à son échelle communale et bénéficie d'un accompagnement spécifique, gratuit par le cabinet Equinéo.
- Le Budget Primitif de la commune 2016 prévoira un budget spécifiquement dédié au PECM,
- L'élaboration d'un **plan de communication PECM** prévoyant une manifestation publique d'ampleur début 2016 avec un intervenant de marque qui traitera des questions environnementales de la COP 21 de Paris, des projets environnementaux du Grand Dijon et de Magny
- Le comité de pilotage PECM préconise que le futur chantier de la médiathèque intègre des solutions « innovantes » de maîtrise d'énergie par exemple un toit végétalisé ou en panneaux photovoltaïques.
- Dans ce cadre, **des plans de déplacement** du personnel communal, des élus, de la mairie et des 2 écoles sont en cours d'élaboration.

Le transport est un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre (GES) avec 28% des émissions nationales, dont 57% proviennent des véhicules particuliers. **Marche à pied, vélo, covoiturage, transport en commun** sont des réponses qui ont aussi des avantages au niveau santé, bien être, lien social et finances ; à réfléchir et à développer ensemble !

Le comité de pilotage PECM (Plan Energie Climat de Magny) est ouvert à tous (se faire connaître en mairie) et remercie le personnel communal pour son implication croissante dans les différentes actions.

➔ La réouverture prochaine de la Boutique du pain

La boutique de Magny avait été fermée, prise dans la tourmente de la procédure judiciaire de liquidation de la boulangerie qui la gère.

La Loi est dure mais c'est la loi. Finalement, le bail a été résilié par le liquidateur au mois d'août, ce qui a permis à la commune de reprendre la main sur son local de Magny Enfin !

Plusieurs boulangeries voisines ont été contactées pour un projet sérieux. Amplitude des horaires d'ouverture, gestion du personnel, investissements et faisabilité financière ont dû être travaillés de concert avec le candidat retenu, à savoir la boulangerie de Chevigny « **la Pétrisane** » que certains magnytillois apprécient déjà.

L'ouverture est prévue **début novembre**, du matériel restant à installer.

Gageons qu'un grand nombre de magnytillois viendront apprécier et soutenir ce commerce au sein du village.



➔ Sécheresse 2015 et retrait d'argile

La sécheresse de l'été 2015 a visiblement provoqué en certains endroits le gonflement et le retrait d'argile ce qui a pu entraîner des dégâts dans quelques maisons. La municipalité a donc fait passer un avis invitant chaque habitant concerné à déposer leur dossier individuel de sinistres en mairie. Cela a permis le dépôt dans les meilleurs délais d'une demande de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. La commune a déjà subi en 2003 ce genre d'événements qui est par ailleurs consigné et pris en compte dans notre Plan Local d'Urbanisme.

➔ Congés au secrétariat de mairie

Pour raisons de congés, le secrétariat sera fermé du 26 octobre au 6 novembre. Merci de prendre vos dispositions autant que possible.

Cependant, en cas de besoin, le maire tiendra des permanences les :

Lundi 26/10 de 14 à 18h

Mercredi 28/10 de 14 à 17h

Vendredi 30/10 de 14 à 18h

Lundi 02/11 de 14 à 18h

Mardi 03/11 de 9 à 12h

Jeudi 05/11 de 17 à 18h30

➔ **Des ateliers pour améliorer le bien être des séniors (FAPA)**

A l'initiative du CCAS et dans le cadre de la prévention santé seniors, une réunion publique s'est tenue mardi 13 octobre 2015 à la salle des fêtes. Un animateur de la FAPA (Fédération départementale des retraités et personnes âgées) est venu présenter aux séniors comment préserver leur qualité de vie, leur autonomie et maintenir un lien social.



7 ateliers sont proposés pour aborder de manière professionnelle mais aussi conviviale: la mémoire, l'équilibre, l'alimentation, les médicaments, le sommeil, l'activité physique et **l'atelier du bien vieillir** par lequel il est recommandé de commencer.

Les ateliers se composent d'une dizaine de séances d'environ 2 heures et devraient se dérouler à Magny début 2016. La FAPA demande une participation financière modique de 20 euros par atelier.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous adresser à la Mairie ou directement à la FAPA au 03 80 30 07 81

➔ **Le lavoir réouvert et respecté**

Depuis cet été, le Maire a décidé d'ouvrir à nouveau les grilles du lavoir rénové pour que chacun puisse profiter de ce lieu chargé d'histoire. Cet espace a depuis conservé une propreté exemplaire. Le conseil municipal remercie donc tous les visiteurs et en particulier la jeunesse pour leur civilité et le respect porté à cet édifice

➔ **Location d'étangs communaux**

Trois étangs communaux sont proposés à la location. Les personnes intéressées (priorité aux Magnytillois) doivent déposer leur candidature en Mairie, mail possible. L'attribution des étangs se fera par tirage au sort mercredi 9 décembre à 19h pour effet au 01/01/2016 .

➔ Nouveaux aménagements à l'Espace des Pâtis



L'espace des Pâtis, près de la salle des fêtes, a pris une nouvelle dimension :

- un nouveau terrain de boules fait désormais le bonheur des boulistes,
- le « Village indien » et ses jeux modulaires celui des enfants.
- le Kiosque est apprécié par tous : jeunes, adultes, randonneurs..
- le poste EDF a été décoré sur le thème des loisirs.



Cet ensemble d'aménagements agrémenté les abords de la salle des fêtes et complète la plateforme multisports, la table ping pong et le terrain de tennis. Une inauguration publique ouverte à tous, avec les financeurs et entreprises, est prévue le **samedi 14 novembre à 11 h** en présence du Conseil départemental et de Mme Kheira Bouziane, notre députée.

➔ Deux fresques au sein du village



Pour embellir son environnement, la commune a souhaité améliorer l'esthétique de deux ouvrages de distribution d'électricité et d'eau. Ainsi un projet de réalisation de fresques s'est concrétisé durant l'été. Les deux postes, route d'Izier et parking de la salle des fêtes, s'intègrent désormais parfaitement au village grâce au travail et la créativité

des membres de l'association d'insertion « Ressources 21 ».

Le Grand Dijon : notre communauté urbaine

➔ **La voirie transférée**

Suite au passage en communauté urbaine, le maire et les adjoints techniques sont très régulièrement en contact avec les services techniques du GD pour la réalisation au mieux des interventions dans les compétences transférées : entretien/propreté de la voirie et des trottoirs, éclairage public, eaux pluviales, espaces verts, marquages au sol..., et plan déneigement pour l'hiver.

Ces charges transférées au Grand Dijon ont nécessité des ajustements financiers complexes : au bout de 18 mois de calculs et réunions, une Attribution Compensatoire AC annuelle définitive a pu être calculée pour toutes les communes.

Ces changements ont des impacts forts sur les budgets communaux car des dépenses et des recettes n'apparaîtront plus au niveau communal, ni même la plupart des investissements voirie. La seule attribution compensatoire AC sera censée toutes les compenser.

Parallèlement, dans le cadre des **travaux voirie 2016** pris en charge désormais par le Grand Dijon, la municipalité a demandé les réfections des rues Jean Bon et du rouilleux et celle de la voie Magny-Chevigny avec une piste cyclo. La municipalité a initié également des études pour des aménagements de sécurité rue du Château : celle-ci relevant de la RD109 (non transférée au GD), le travail doit s'opérer de concert avec les services du Conseil Départemental. Tout n'est pas encore simplifié !

➔ **Le projet concerté de territoire du Grand Dijon**

Ce Projet stratégique est important car il doit définir pour notre communauté les objectifs et axes de développement des années à venir. Un comité de pilotage a été créé à cet effet auquel participe le maire N. Bourny.

En bonne gouvernance, des réunions de concertation ont été instituées auxquelles chaque conseiller municipal est convié. Ainsi, chaque commune peut exprimer ses avis et participer à la construction commune du projet.

➔ **Places de matchs**

Grâce au Grand Dijon, la mairie dispose de places gratuites pour assister à des matchs de Handball (DHB), de Basketball (JDA) et de football (DFCO) Le dispositif est destiné en priorité pour les jeunes. Merci de faire vos demandes en mairie (par mail si possible) une semaine au moins avant le match pour une gestion de la répartition des places.

➔ Recrutement de 2 agents pour le Recensement de la population

La mairie recherche 2 agents recenseurs (domiciliés sur la commune) pour la période du 21 janvier au 20 février 2016.

Ces agents auront une formation aux règles du recensement et pour mission d'effectuer une tournée de reconnaissance (repérer les adresses du village et les faire valider), déposer les questionnaires auprès des habitants et les retirer dans les délais impartis, rendre compte périodiquement de l'avancement



Ces postes rémunérés sont ouverts à toute personne mais nécessitent d'assimiler les règles du recensement, une capacité à dialoguer, neutralité et discrétion, respect de la confidentialité des informations, rigueur et organisation pour gérer les informations dans les délais.

Informations complémentaires et candidatures en mairie avant le 20 novembre 2015, auprès de Hélène Coussanes : Tél : 03 80 47 97 07
ou Courriel : mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

➔ **La société Alycesofresco recrute un enquêteur**

Une enquête sur les déplacements quotidiens dans 113 communes va être menée cet hiver. 4500 logements ont été désignés dont 15 à Magny sur Tille. La société Alycesofresco chargée de l'étude recherche un enquêteur pour Magny. S'adresser en mairie.

➔ **Visite de la station de relevage d'hydrocarbures**

Ce 28 juillet 2015, le Maire et 3 élus ont visité la station de relevage d'hydrocarbures de la société TRAPIL, située au sud du village.

Ils ont ainsi pu s'assurer de la haute sécurité entourant les installations (en partie assurée par du personnel relevant des armées) et ont apprécié les informations délivrées par Mr Valentin, responsable de la région Centre.



La station de Magny fait transiter principalement du kérosène depuis Fos-sur-Mer à destination des aéroports de l'Est (Bâle, Mulhouse) ou d'usines chimiques jusqu'en Allemagne.

➔ **Rénovation de la Chapelle Sainte-Philomène**

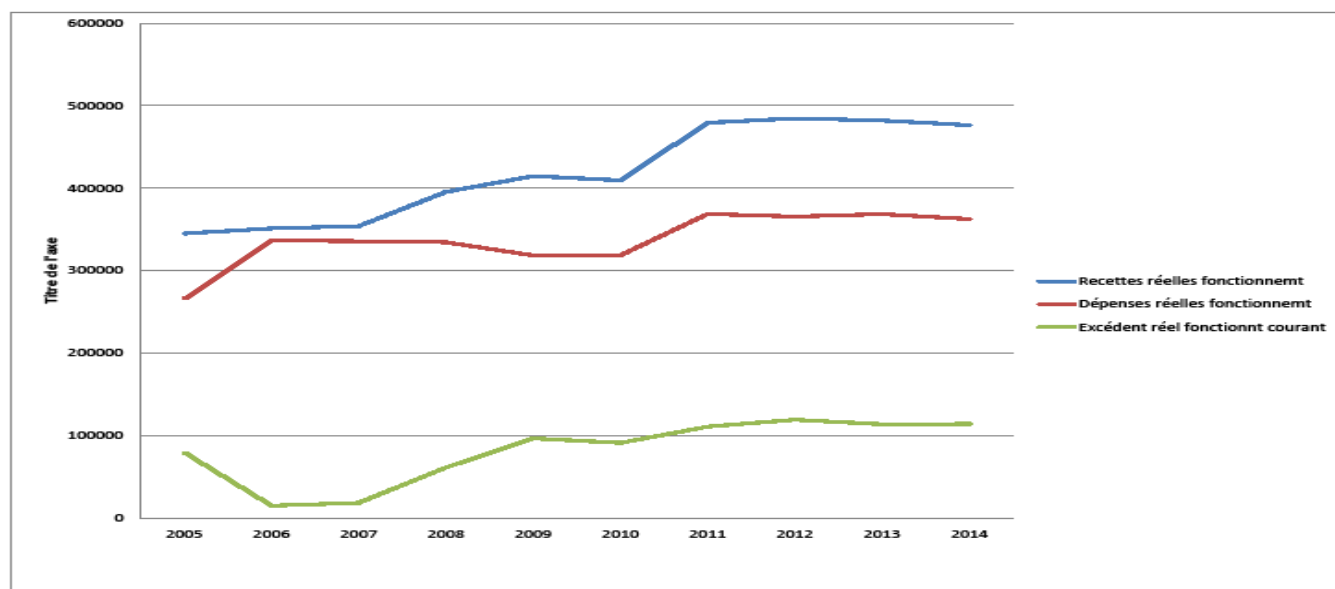
La discrète association des Amis de Françoise Sauvestre (1818-1906) a réalisé la rénovation totale de la chapelle Sainte-Philomène au sein du cimetière.

Ça s'est passé à Magny

➔ Réunion publique sur la baisse des dotations de l'Etat

Mr le Maire a organisé en mairie une réunion publique le 19 septembre sur les incidences pour la commune de **la baisse de la dotation globale de fonctionnement** : – 9000 euros pendant 3 ans. « L'État a décidé de réduire de 30 % les dotations de fonctionnement, accordées aux communes pour assurer leurs missions auprès des citoyens. Progressivement, les moyens donnés aux communes et leur rôles vont en se réduisant ».

MAGNY synthèse des comptes administratifs 2003/ 2014



L'excédent de fonctionnement annuel (en vert sur le graphique) ne pourra plus être maintenu à plus de 100 000 euros dans le format actuel. Cependant, la solide gestion financière de la commune et une plus grande mutualisation au sein du Grand Dijon sont des atouts pour aborder la période difficile à venir.

➔ L'ouverture estivale de la Bibliothèque très appréciée

C'était un essai et ce fut une réussite : les bibliothécaires remercient les nombreux lecteurs de leurs visites durant cet été. Merci à vous surtout mesdames de la bibliothèque, bénévoles, pour cette initiative d'ouverture durant les vacances d'été. Cet espace de lecture et de culture, où chacun peut rentrer librement, est ainsi devenu, après la maison et le travail, un nouveau lieu de rencontres et de contacts.

La bibliothèque municipale procède régulièrement à l'acquisition de nouveaux livres pour le plaisir de tous.

la bibliothèque a retrouvé son rythme habituel, à savoir tous les mardis et les vendredis de 16h30 à 19 h, plus les 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 11h à 12h.

➔ Vif succès de la soirée « le *Jour de la Nuit* »



Une quarantaine de personnes, dont une majorité d'enfants, avait répondu présent à l'invitation de la municipalité le 10 octobre dernier pour célébrer le *Jour de la Nuit* dans le clos de la Mairie.

Le village plongé dans le noir, la soirée a débuté avec une lecture de la légende du jour et de la nuit depuis la bibliothèque. S'en est suivie une belle promenade jusqu'aux étangs, à la lueur des lampions et sous un ciel chargé d'étoiles. Un conte musical, « La valse des loups », est venu agrémenter ce parcours lors d'une halte dans la clairière derrière la salle des fêtes. Toutes ces émotions méritaient bien une sympathique collation prise dans les murs de la Mairie en fin de soirée.



➔ Le Vide-Grenier fête ses 10 ans

Cette année a marqué le 10^{ème} anniversaire du vide-grenier de Magny. Fort de 80 exposants, dont une bonne moitié composée de Magnytillois, cette journée de septembre fut un nouveau succès malgré une météo mitigée. M. le Maire et son épouse sont venus saluer le Président de l'association MTA, organisatrice de l'événement. Comme à l'accoutumée, une bonne ambiance régnait sur les stands et à la buvette. MTA vous donne déjà rendez-vous pour la 11^{ème} édition le dimanche 18 septembre 2016.



Le théâtre à Magny se porte bien



La troupe M'THEATRE est heureuse de vous annoncer une nouvelle pièce, la 22^{ème} depuis 1993. Si vous aviez ri et apprécié, il y a 3 ans, « Larguez les amarres », vous aimerez la suite « MERCI DU CADEAU », du même auteur, Jean-Claude Martineau.

Mais, cette fois, se greffe une énigme policière. Pourquoi René, après 30 ans d'absence et de silence, revient-il soudain du Canada, immensément riche, troubler la quiétude de sa sœur Pauline et de ses trois copains de jeunesse? Pour dénouer les imbroglios de ce mystère, toute une galerie de personnages hauts en couleur saura vous faire rire. Vous retrouverez avec plaisir ces comédiens bénévoles mais talentueux qui depuis fin août, enchaînent 2 répétitions par semaine pour mémoriser répliques et jeux de scène : Françoise Bourny, Julien Dardailhon, Corinne Dynak, Jean-Marie Gardien, Rémy Létourneaux, Camille Maire, Jean-Benoît Nettle, Catherine Opi, Rajaa Roybier, Katia Sévin, Jennifer Tensorer.

S'inscrire dès maintenant au 03.80.31.55.27 car c'est souvent complet !

6 représentations (tarif unique : 6€): samedi 21, dimanche 22 (à 15h), vendredi 27, samedi 28 novembre, vendredi 4 et samedi 5 décembre.

➔ **Sortie découverte des oiseaux migrateurs aux étangs de Magny**

Fort du succès de l'an dernier, l'association Ecomagny et la Ligue pour la Protection des Oiseaux organisent une nouvelle sortie d'observation commentée des oiseaux des étangs. Pour participer à cet inventaire naturaliste du village **RDV Samedi 7 novembre à 9h** au kiosque de la salle des fêtes.

Le Carnet magnytillois

Naissances

- Adam **Camara**, né le 8 juillet 2015, domicilié 12 rue du Petit Montant
- Elena **Barbé**, née le 18 août 2015, domiciliée 3 rue du Château

Mariages

- Romain **Létourneaux** et Camille **Manici**, mariés le 04 juillet 2015
- Carole **Bourny** et Xavier **Orosco**, mariés le 11 juillet 2015

Agenda magnytillois

Samedi 7 novembre 9 h	Sortie LPO inventaire oiseaux
Mercredi 11 novembre 10h30	Cérémonie avec l'Harmonie Genlis
Vendredi 13 novembre 20h15	Conseil municipal
Samedi 14 novembre 11h	Inauguration de l'Espace des Pâtis
Dimanche 15 novembre	« Ptit dej' » Trisomie21
21, 22, 27, 28 novembre	Représentations théâtrales
et 4, 5 décembre	
Mercredi 9 décembre 19h	Attribution étangs communaux
Dimanches 6 et 13 décembre	Elections régionales
Décembre (date en cours)	Panier des anciens
21 janvier à 20 février 2016	Recensement de la population

LE LIVRET D'ACCUEIL

Destiné aux nouveaux habitants, le livret d'accueil magnytillois est à retirer en mairie. Vous y trouverez toutes les informations utiles sur votre commune, l'équipe municipale, les associations et activités, ainsi qu'un plan des rues.

Et pour en savoir encore plus, consultez le site internet de la commune

www.magny-sur-tille.fr

Coordonnées de la mairie

1 rue de l'abreuvoir
Tèl : 03.80.47.97.07
Mail : mairie.magny-sur-tille@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert :

lundi 15h à 19h
mercredi et vendredi 9h à 12h

**Le maire reçoit tous les jours sur RDV, contact 03.80.47.97.07
Permanence des élus chaque mercredi de 18h30 à 19h30**